



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
(MOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(D. SULTZ))



Abonnement : Un an [Canada]... \$1.00
" [Etats Unis]... 1.50
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,
Directeur

ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Annonces : 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne nonpareil, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

LABELLE

Sir Wilfrid Laurier

Est acclamé partout à son retour d'Angleterre.

Grandioses réceptions à Québec, Montréal & Ottawa



Le chef libéral a été l'objet d'une série de triomphes à son retour d'Angleterre où il a si brillamment représenté le Canada aux fêtes du couronnement du roi et où il a si vaillamment défendu les intérêts du Canada à la Conférence impériale.

Dimanche après-midi, près de 20,000 personnes ont salué avec enthousiasme l'arrivée à Québec de l'Empress of Britain, portant Sir Wilfrid Laurier. Lundi soir, des milliers et des milliers de personnes massées sur la terrasse Dufferin, ont souhaité la bienvenue au premier ministre du Canada. La ville de Québec, ainsi que les libéraux de la ville de Champlain, lui ont présenté des adresses.

Sir Wilfrid Laurier y répondit par un discours plein de feu, d'énergie et d'enthousiasme communicatif.

Mardi matin, le *Druid* portant Sir Wilfrid Laurier et un grand nombre d'hommes politiques en vue, quittait Québec. Tous les villages qui bordent le Saint-Laurent étaient pavés. A Trois-Rivières et à Sorel des réceptions furent faites au chef libéral. De la Pointe-aux-Trembles jusqu'à Montréal, le *Druid* fut escorté par une nombreuse flottille de bateaux et de yachts.

L'arrivée de Sir Wilfrid Laurier à Montréal fut vraiment triomphale. Les deux rives semblaient tout à coup s'embraser et de toutes parts des fusées multicolores illuminèrent le ciel tandis que les sirènes des bateaux qui suivaient le *Druid* fonctionnaient sans arrêt, annonçant à la population de Montréal que le premier ministre serait bientôt au milieu d'elle. Le pare King Edward, le parc Dominion, le parc Sohmer, l'île Sainte-Hélène, n'étaient qu'une masse lumineuse, et sur les deux rives les projecteurs de l'Alaska, et de l'Empire, laissaient apercevoir une longue ligne noire : c'était une partie de la population de Montréal qui s'y était portée pour acclamer le premier ministre. Le quai Tarte, entre autres, était noir de monde. Puis apparut, comme un véritable soleil, l'arche construite au débarcadere par les soins de la Commission du port. Les sirènes lancèrent plus fort leurs cris perçants et les acclamations redoublèrent. Quelques minutes plus tard, le *Druid* accostait au quai Victoria.

C'est le *Racine* qui accosta le premier. Aussitôt M.M. George-W. Stephens, L.E. Geoffron et Ballantyne montèrent à bord du *Druid*, en compagnie de M. U.-H. Dandurand, président du comité de réception de l'hôtel de ville, pour souhaiter en quelques mots la bienvenue au premier ministre.

Cinq minutes plus tard, celui-ci débarquait. Dès que la foule massée sur le quai aperçut Sir Wilfrid, ce fut une explosion indescriptible d'enthousiasme et d'acclamations.

Le conseil municipal a participé brillamment à la réception grandiose que la population de Montréal a réservée au chef vénéré du parti libéral.

Une adresse fut lue au premier ministre, au nom de la ville de Montréal, par M. le

maire suppléant Gauvin. Après une courte réponse de Sir Wilfrid Laurier, le cortège se mit en marche vers le Champ de Mars. De l'adresse de la ville, nous détachons cette phrase :

"Ceux mêmes qui, au Canada comme en Angleterre, ne partagent pas votre manière de voir sur l'application de certains principes, admettront que sur cette grande scène de la capitale impériale, vous avez joué un rôle qui fait honneur au Canada."

Les décorations et les illuminations, sur tout le parcours du cortège étaient superbes. Dans le port, on remarquait l'arc de triomphe lumineux en forme de fer à cheval, le pont en fer du quai resplendissant sous des milliers d'ampoules électriques figurant les drapeaux français et canadiens surmontés de la feuille d'érable ; le portique lumineux surmonté de l'inscription : "Honneur au grand Canadien" en lettres de feu, rayonnant dans la nuit noire. La place Jacques-Cartier, où de nombreux transparents lumineux se balançaient au vent, présentait un coup d'œil féérique. Les établissements privés situés sur cette place avaient tenu à honorer l'arrivée du premier ministre. L'hôtel Riendeau, l'hôtel Vandelay, l'hôtel Jacques-Cartier, l'hôtel Silver Palace, l'établissement Ludger Gravel et d'autres offraient un superbe coup d'œil sous les cordons de lampes électriques et les drapeaux qui ornaient leurs façades.

Le Champ de Mars et l'estrade destinée au premier ministre avaient un aspect splendide avec leurs milliers d'oriflammes et de lumineux transparents.

Au carré Viger, une pyramide faite de milliers de lampes électriques surmontée d'un transparent portant ces mots : "Vive Laurier" attirait les regards de la foule.

L'hôtel Viger avait aussi illuminé sa façade de guirlandes électriques et d'inscriptions lumineuses souhaitant la bienvenue à Sir Wilfrid Laurier.

C'est à 9 heures 35 que le premier ministre arriva à l'estrade érigée au Champ de Mars. Une ovation débordante d'enthousiasme lui fut faite lorsqu'il vint saluer la foule massée devant l'estrade. On estime qu'au moins 40,000 personnes étaient rassemblées là depuis 8 heures.

Quand le calme fut rétabli, M. Léon Garneau lut à Sir Wilfrid Laurier l'adresse des clubs libéraux de Montréal.

Le premier ministre y répondit d'une voix forte que faisait vibrer la plus profonde émotion.

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER

Mesdames et Messieurs,

Mes chers concitoyens,
Je ne saurais vous cacher combien je suis ému de la réception qui m'est faite par cette grande assemblée au retour d'une mission officielle en Grande-Bretagne comme premier ministre du Canada. Le prix de votre accueil est singulièrement rehaussé par le choix que vous avez fait comme porte-parole de M. Léon Garneau, le petit-fils de notre historien national qui nous a révélés à nous-mêmes.

La mission qui m'était confiée était double : il me fallait d'abord représenter le Canada au couronnement de Sa Majesté le roi Georges V.

Au cours de mon séjour en Angleterre, j'ai eu une impression nouvelle et plus favorable de la dignité de la monarchie anglaise. J'ai constaté tout ce qu'il y a d'élastique et de noble dans la constitution du Royaume-Uni. Le roi Georges a été couronné comme un roi d'il y a mille ans. Ce qui m'a surtout frappé, c'est que depuis les temps les plus reculés on n'avait reçu à Westminster que la noblesse et le clergé. Au cours du dernier siècle, les classes moyennes y ont été admises. Mais pour la première fois dans l'histoire de la Grande-Bretagne, une classe nouvelle a été admise : la classe du travail, la classe ouvrière. C'est là un fait historique dont l'importance n'échappera à personne. J'ai constaté que la monarchie anglaise peut se prêter à tous les développements et qu'il y a plus de liberté dans cette monarchie que dans maintes républiques.

Je viens de terminer une tâche importante en Grande-Bretagne. Je reviens ici en entreprenant une autre : celle qui doit aboutir à l'entente de réciprocité avec nos voisins des Etats-Unis.

Depuis 50 ans, nous avons représenté au peuple des Etats-Unis que son attitude n'était pas celle qui convient à deux peuples civilisés, notre politique à ce point de vue a été celle du parti libéral et aussi celle du parti conservateur. Nous avons été à Washington en 1878, j'y ai été moi-même ; je n'ai pas réussi dans mon entreprise.

Nous avons dit alors que nous n'irions pas à Washington, que les représentants des Etats-Unis viendraient à Ottawa ; ils y sont venus l'hiver dernier et nous ont offert de conclure une entente. Nous y avons consenti en ce qui concerne les produits naturels seulement. C'est à ce moment que le parti conservateur nous a tourné le dos. On a prétendu que c'était l'Association manufacturière qui combattait nos idées ; tout me prouve que j'ai raison de n'en pas croire un mot. Quels sont ceux qui ont inspiré le parti conservateur, qui l'ont amené à renier son passé ? Il devient de plus en plus manifeste que ce sont les jingoes de l'impérialisme en Angleterre et les jingoes de l'impérialisme au Canada.

N'est-ce pas là, citoyens, une raison de plus de rester fermes dans les principes que nous avons défendus depuis 23 ans.

Je cherche à faire des actes qui compteront dans l'histoire du Canada et qui assureront la prospérité du peuple canadien.

Comparez l'état de Montréal aujourd'hui et il a quinze ans. Le port était dégoûtant, il n'existait que de nom. Ce port est maintenant l'un des mieux équipés du monde entier.

La dernière chose que j'ai faite avant de partir pour Londres a été, avec l'assentiment des autres ministres, d'autoriser M. Graham à étudier les travaux de construction de la ligne du Canadian Northern. On parle de la jalousie qui existerait entre Montréal et Québec ; il n'y en a pas, mais il y a beaucoup à faire pour ces deux villes.

Messieurs les électeurs, j'arrive d'un voyage plein de courage et de zèle pour défendre la cause du peuple canadien tout entier. Je n'ai plus longtemps à vivre, mais je soutiendrai la lutte jusqu'au bout. Quand je ne serai plus, ce sera à mes jeunes amis d'accomplir ma tâche. Je dis aux vieux comme aux jeunes ce que disait Henri IV : "Suyvez mon panache blanc, vous le trouverez toujours sur le chemin de l'honneur et de la gloire." Suyvez mon panache blanc, c'est ma chevelure de 69 ans !

Je ne saurais m'exprimer comme je le voudrais, mais je vous dis du fond du cœur que la manifestation faite ce soir en mon honneur est la plus belle démonstration à laquelle j'ai assisté pendant ma carrière, au cours de laquelle j'en ai vu bon nombre.

Quand le premier ministre eut achevé son discours, des applaudissements frénétiques éclatèrent de toutes parts. Puis M. Pete Murphy lui offrit un bouquet.

Après Sir Wilfrid Laurier, l'hon. L.-P. Brodeur, ministre de la marine, l'hon. Mackenzie King, ministre du travail, adressèrent la parole. L'hon. sénateur Dandurand demanda ensuite à la foule de pousser trois hurrahs en l'honneur de Sir Wilfrid. Ce fut une scène d'enthousiasme indescriptible. Sur proposition de l'hon. L.-P. Brodeur, la foule poussa trois hurrahs en l'honneur du maire suppléant, M. J.-A.-G. Gauvin et du conseil municipal de Montréal.

Puis, Sir Wilfrid Laurier, accompagné des ministres, sénateurs et députés, remonta en voiture pour se rendre à l'hôtel Viger, au milieu des acclamations de la foule. Ce fut vers les onze heures et demie que Sir Wilfrid Laurier fit son apparition sur le balcon de l'hôtel Viger, au milieu des applaudissements d'une foule délirante. Le premier ministre n'avait pas l'inten-

tion d'adresser la parole, mais devant les cris enthousiastes des spectateurs qui voulaient l'entendre à tout prix, il se vit obligé de dire quelques mots :

"Je suis profondément touché, déclarai-je, de la démonstration que vous m'avez faite ce soir. C'est la plus belle qui m'ait été offerte au cours de ma carrière politique qui dure depuis plus de quarante ans. Je n'ai jamais rien vu de plus grandiose et de plus enthousiaste et je vous en suis infiniment reconnaissant."

L'hon. M. Brodeur, l'hon. M. Graham, ministre des chemins de fer, M. L.-A. Rivet, député d'Hochelega, prononcèrent aussi des discours qui furent applaudis par la foule enthousiaste.

LA POLITIQUE DE SIR WILFRID LAURIER

Il y a des gens qui m'accusent d'opportunisme ; je voudrais bien qu'en me définisse ce mot d'opportunisme. Ceux qui me traitent d'opportuniste sont plus opportunistes que moi ou plutôt, ils ne comprennent pas ce terme.

Ma politique est celle du bon sens, celle que tous souffrent et navre toute notre population. Nous sommes persuadés, toutefois, qu'il se trouvera à Saint-Jérôme assez d'énergie, de courage, de bonne volonté et de confiance en nous-mêmes pour que des cendres dont l'aspect nous désole renaissent de nouveaux espoirs et un nouvel élan vers un avenir prospère.

C'est dans l'adversité que les caractères bien trempés donnent leur preuve et que les âmes énergiques démontrent leur valeur.

Saint-Jérôme possède une puissante vitalité et a droit de compter sur de beaux lendemains. Il est impossible que notre progrès n'aille pas croissant, puisque nous possédons, tout comme les autres villes, ce qui est la base du progrès : des industries et des moyens de transports faciles et nombreux.

Malgré les obstacles qui se sont acharnés à nous depuis quelques années, nous nous sommes maintenus dans une situation relativement bonne. C'est donc avec raison que nous envisageons l'avenir avec un courage nouveau et de solides espérances.

Nous sommes tous, jusqu'à un certain point, solidaires les uns des autres. Ceux qui sont directement atteints par la catastrophe de cette semaine peuvent compter sur l'aide et l'appui de tous les citoyens de Saint-Jérôme. Commerçants et hommes de métier ont ici une clientèle assurée qu'un courant de sympathie ne pourra qu'augmenter.

Tout en prenant une large part à leur tristesse, nous leur crions : courage !

Le succès appartient aux courageux.
Jep.

LA CONFERENCE IMPERIALE

Ce n'était là qu'une partie de ma mission : il me restait à représenter le Canada, avec l'hon. L.-P. Brodeur et Sir Frederick Borden, à la Conférence impériale. Quand je quittai le Canada, il y a environ deux mois, bien des gens s'imaginaient que Laurier allait rencontrer un succès où il échouerait, bien des gens avaient des doutes. Je n'ai pas eu d'hésitation, car la voie est toujours claire devant moi et nettement définie.

Dans votre adresse, vous avez approuvé la conduite que j'ai tenue, la politique que j'ai défendue à la Conférence impériale. Cette politique, je l'ai toujours défendue depuis 23 ans comme chef du parti libéral. J'ai souvent répété au cours de ma carrière et je répète encore devant vous, que je n'ai pas ambitionné le titre de chef du parti libéral. Non que j'aie redouté le fardeau dont on voulait me charger, mais parce qu'étant d'origine française, la tâche devait être bien difficile pour moi, mais mes collègues anglais et protestants m'ont offert ce titre à moi qui faisais partie de la minorité française et en acceptant de remplir cette tâche j'ai pris pour règles de conduite deux principes différents :

1. La reconnaissance de nos droits comme sujets britanniques ;

2. La revendication de nos droits comme citoyens du Canada.

C'est là la colonne de feu qui m'a guidé pendant la nuit, c'est là la colonne de nuée qui m'a guidé pendant le jour. Mes adversaires ne pourraient jamais prouver que j'ai, à un moment quelconque, dévié de ces deux principes. A la Conférence impériale, c'est encore cette double inspiration qui a été mon guide.

Il s'y est agi de nos relations avec l'empire britannique. Nous sommes satis-faits de nos relations présentes avec l'empire britannique, mais elles peuvent évidemment être encore améliorées. Les propositions qui ont été faites ne constituaient pas des améliorations. On proposait la création d'un parlement impérial permanent. On suggérait de créer un autre parlement représentant les colonies et la Grande-Bretagne, et au-dessus du premier parlement ; ce parlement se serait occupé de questions militaires et navales et nous aurait transmis ses décisions. Car me suis prononcé contre ces propositions, je me suis prononcé contre le gouvernement du Canada par les ministres avec la responsabilité ministérielle envers le peuple du Canada.

LES IMPERIALISTES ET LES NATIONALISTES

Si les électeurs du Canada me prouvent par la grande manifestation de ce soir qu'ils approu-

vent ma conduite, j'ai eu, par contre, le malheur d'offenser deux classes d'hommes : les jingoes de l'impérialisme qui m'ont pris à partie dans leurs journaux, ce qui n'a d'ailleurs ni affecté ma bonne humeur, ni altéré ma santé ; mais ce n'était pas assez, paraît-il ; j'ai encouru la disgrâce et les anathèmes des jingoes du nationalisme. Les impérialistes et les nationalistes se tendent la main, se donnent le baiser de paix. Qui aurait jamais cru, il y a quelques années, qu'un tel événement se serait produit ! Ces gens-là n'ont rien de commun ; mais non, ils ont cela de commun que, comme les extrêmes, ils se touchent, qu'ils sont des turbulents, les uns à l'extrême gauche, les autres à l'extrême droite de la Chambre. Ce qu'ils ont aussi de commun, la seule chose qui les allie, le seul but qu'ils poursuivent, leur seul but, c'est de renverser Laurier. Ce n'est pas encore fait. (Rires et applaudissements). Je ne suis plus jeune, mais j'ai plus de santé que quand j'étais jeune : j'ai encore bon pied, bon œil.

Cette alliance hybride ne durera que jusqu'aux prochaines élections, puis ces alliés s'entredévoreront.

Une cruelle épreuve frappe en ce moment les citoyens de Saint-Jérôme. En effet, le désastreux incendie de mercredi n'a tristesse pas seulement les malheureux sinistrés, mais tous les citoyens, puisqu'il atteint les intérêts et le progrès de la ville de Saint-Jérôme.

COURAGE !

C'est une large blessure qui nous fait tous souffrir et navre toute notre population. Nous sommes persuadés, toutefois, qu'il se trouvera à Saint-Jérôme assez d'énergie, de courage, de bonne volonté et de confiance en nous-mêmes pour que des cendres dont l'aspect nous désole renaissent de nouveaux espoirs et un nouvel élan vers un avenir prospère.

C'est dans l'adversité que les caractères bien trempés donnent leur preuve et que les âmes énergiques démontrent leur valeur.

Saint-Jérôme possède une puissante vitalité et a droit de compter sur de beaux lendemains. Il est impossible que notre progrès n'aille pas croissant, puisque nous possédons, tout comme les autres villes, ce qui est la base du progrès : des industries et des moyens de transports faciles et nombreux.

Malgré les obstacles qui se sont acharnés à nous depuis quelques années, nous nous sommes maintenus dans une situation relativement bonne. C'est donc avec raison que nous envisageons l'avenir avec un courage nouveau et de solides espérances.

Nous sommes tous, jusqu'à un certain point, solidaires les uns des autres. Ceux qui sont directement atteints par la catastrophe de cette semaine peuvent compter sur l'aide et l'appui de tous les citoyens de Saint-Jérôme. Commerçants et hommes de métier ont ici une clientèle assurée qu'un courant de sympathie ne pourra qu'augmenter.

Tout en prenant une large part à leur tristesse, nous leur crions : courage !

Le succès appartient aux courageux.
Jep.

L'opinion de M. Pierre Leroy Beaulieu

Sur la marine canadienne

Nous détachons le passage suivant d'un très substantiel article sur la conférence impériale de Londres, écrit par M. Pierre Leroy-Beaulieu, dans *L'Economiste Français*. Cet écrivain averti et fin observateur a été amené, au cours de ses réflexions, à parler de la marine canadienne et voici ce qu'il en dit :

"Depuis longtemps il est question de faire contribuer les colonies à la défense de l'Empire, ce qui est d'ailleurs juste en principe, car si elles sont soustraites aux contributions de puissants voisins, si elles jouissent des bienfaits d'une paix ininterrompue, c'est précisément parce qu'elles sont partie intégrante de ce puissant Empire. Mais, sous quelle forme aura lieu cette contribution ? Voilà ce qu'on discute depuis non moins longtemps."

"L'Australie s'est engagée, en 1909, à construire un *Dreadnought*, trois croiseurs protégés et six *destroyers* ; mais il doivent être stationnés dans les mers australiennes. Le Canada, auquel l'amirauté britannique aurait voulu voir construire un groupe de bâtiments du même genre pour les placer dans le Pacifique, n'a voulu faire construire que cinq croiseurs protégés à répartir entre les deux océans, ce qui ne donne qu'une bien médiocre force militaire.

De plus, l'amirauté avait compté, à l'origine, que ces forces navales coloniales seraient du moins mises de plein droit à sa disposition en cas de guerre, et feraient alors partie intégrante de la flotte britannique. Mais les lois votées pour leur construction, en Australie comme au Canada, prévoient simplement qu'elles peuvent être ainsi remises à l'amirauté. Le gouvernement actuel de l'Australie s'est engagé, il est vrai, à le faire ; mais le premier ministre canadien, sir Wilfrid Laurier, a déclaré que les navires de son pays ne se-

AU PRODIGE

Le cœur n'est pas fragile, il est fait d'or solide ;
Fière, ne perds pas qu'elle y boive à longs traits ;
Plât aux dieux que, pareil à l'acéphale de grès,
Il ne seroit qu'un temps et fût poussière après !
Mais il ne suse point, ô douleur ! il se vide.

Au bord, la volupté rûde toujours acide ;
Fière, ne perds pas qu'elle y boive à longs traits ;
Garde sévèrement ce qu'il contient de frais,
Trésor vingt ans accru qu'une nuit dilapide.

Sois avare de lui, Malheur à l'insensé
Qui, portant ce beau vase aux rouges bacchanales,
En perd le bannin au pied des idoles banales !

Il sent un jour, sincère et traité féal,
Les lèvres d'une vierge à son cœur se suspendre,
Et son cœur ouvert n'a plus rien à ripandre !

SULLY-PRUDHOMME

raient mis à la disposition de l'Angleterre que dans le cas où le Gouvernement canadien approuverait la guerre dans laquelle la métropole s'engagerait."

CAUSERIE FEMINE

A quel age marier nos filles

Une aimable femme de mes connaissances, l'autre jour, m'amena sa fille, gracieuse enfant de dix-sept ans en réclamant un conseil de ma vieille amitié. Une demande en mariage venait de leur être faite. "Ma fille est encore si jeune, me dit mon amie. Elle a quitté les cours d'instruction régulière, c'est vrai ; mais que de choses il lui reste à apprendre ! Le jeune homme dont il s'agit semble répondre à l'idéal qu'une fille sérieuse peut se faire d'un époux, mais Yvonne le connaît peu et n'a aucune affection pour lui. Ne serait-il pas sage d'attendre ?"

Ce que j'ai répondu, je le résume ici : La loi fixe l'âge du mariage à quinze ans ; la coutume, vers dix-huit ans. L'une comme l'autre se hâtent trop à mon avis. Chez tous les peuples, la condition même des femmes influe sur l'âge du mariage. Manou, le législateur indien, ne voit en elles que des êtres destinés aux joies du mariage ; il les marie à huit ans ; ce qui en faisant la part du climat, équivaut à quatorze ou quinze ans dans nos contrées. Numa, à Rome, veut la femme maniable et façonnable au mari ; il fixe l'âge du mariage à douze ans. Lycargue, à Sparte, ne cherche en elles que des mères vigoureuses, il les marie à vingt ans.

L'idéal moderne est la femme libre dans son choix, libre dans sa vie, capable de remplir ses devoirs, et cela au point de vue physique et au point de vue moral. Pour le moraliste, comme pour le physiologiste, la jeune fille de dix-sept ou de dix-huit ans est encore un enfant. Ralculons donc l'époque de son mariage. Jamais avant vingt ans, plutôt vers vingt-deux ou vingt-trois, voilà mon avis.

Au point de vue physique, voyez la différence entre une fille de seize ans et une de vingt. Frêle et mignonne, la première n'a pas la taille terminée ; son teint si rose se ternit à la première veillée, ses yeux se corrent, sa santé s'altère. Sa grande sœur, au contraire, s'épanouit superbement ; ses épaules plus larges, sa poitrine développée, son port plus assuré, sont l'indice d'une santé afferme.

Comment voulez-vous que la première puisse supporter le bouleversement qu'amènera dans sa vie le mariage ? Même si elle a, par exception, l'apparence de la force, elle n'en aura pas la réalité, et la maternité l'énervera et l'épuisera.

Un grand médecin spécialiste disait un jour qu'on ne pouvait savoir combien de jeunes femmes devaient à un mariage prématuré les mille maux de mauvaise santé, l'anémie, la nervosité, qui désolent notre époque. Combien aussi de bébés premiers-nés, faibles, délicats, et que leurs petites mères ne peuvent, hélas ! élever.

La vie d'une épouse, d'une mère, d'une maîtresse de maison, est remplie de devoirs qui entraînent une grande dépense de forces vitales. Seule, la santé peut nous permettre d'être à la hauteur de notre tâche. Croyez-vous que la frêle jeune fille de seize ans pourra, sans danger, supporter le poids de sa tâche nouvelle ?

Si nous nous plaçons au point de vue moral, la nécessité de reculer l'époque du mariage vient aussi s'imposer. Une jeune fille est-elle capable à seize ou dix-huit ans d'apprécier sérieusement l'homme qu'elle épouse ? "Elle épouse un visage, si son fiancé est beau ; une fortune, s'il est riche ; un habit, s'il est élégant ; mais lui, son être moral, lui, travailleur ou penseur, j'en défie, car elle est forcément étrangère à ce qui fait le fond de son cœur et la vie de cet homme, aux travaux qui remplissent l'une, aux pensées qui animent l'autre ; elle épouse, comme disait la géométrie, un X."

Le regrette Legouvé, dont je viens de citer les paroles, n'avait-il pas mille fois raison ? Voulez-vous que votre fille épouse un X, ou voulez-vous que, librement, elle donne tout son cœur à un homme dont elle apprécie le caractère, dont elle sent qu'elle partagera les goûts, les idées et les sentiments ?

L'amour complet, l'amour sérieux, qui va s'appeler l'amour conjugal, ne peut s'éveiller dans un cœur trop jeune. Aussi croyez-moi, ne mariez pas votre fille trop tôt. Laissez-la s'épanouir et se développer près de vous ; mais profitez de cette période de seize à vingt ans pour la préparer à sa vie future. Ne la traitez plus en petite fille, mais en grande personne raisonnable. Préoccupez-vous de son développement intellectuel et surtout de son développement moral. Causez avec elle, et beaucoup, des sujets graves de l'avenir. N'ayez pas peur de lui parler de l'amour dans le mariage, des devoirs qui lui incomberont, de la force d'a-

me qui lui sera nécessaire. Montrez-lui aussi les joies, les douceurs de cette vie à deux. Dites-lui que tout semble facile à deux être qui s'aime, mais que pour s'aime ainsi il faut se choisir librement et sciemment. Elevez son intelligence, fortifiez et éclairiez son jugement. Et quand vous lui aurez ainsi préparé une âme droite, vaillante et sérieuse, quand vous verrez sa santé affermie, laissez parler son cœur et mariez-la sans crainte à l'homme digne d'elle qu'elle choisira....

Suzanne Caron

Province de Québec) COUR
District de Terrebonne) SUPERIEURE
No. 280
Dame ELISABETH A. KEARNEY, du village de Sainte-Agathe des Moats, district de Terrebonne, a intenté ce jour une action en séparation de biens contre son mari, Alfred Alard alias William Leblanc, journaliste du même lieu.
Sainte-Scholastique, 5 juin 1911.
PRÉVOST & MARCHAND,
Procureurs de la demanderesse.

préserver du choléra infantile, de la diarrhée, de la dysenterie et toutes les autres maladies mortelles de l'été. Les tablettes sont garanties exemptes de toutes drogues dangereuses et on peut les donner en toute sûreté à un nouveau-né. En vente chez tous les pharmaciens ou par la poste par boîte de 25c de la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

LETTRE D'UN PARISIEN

Ce jour de la Saint-Jean-Baptiste de 1911.

En ce jour de fête nationale — au Canada — tandis que, à ma fenêtre toute ensoleillée, flotte gaiement le drapeau des deux France : la Nouvelle et l'Ancienne, je me reporte loin en mes souvenirs, en cette émouvante et inoubliable journée du 24 juin de 1901. Je revis la poignante émotion qui me fit, à Montréal, au parc Lafontaine et le soir au parc Sohier, sanglotter de joie, et je me plais, oubliant la distance, à me rapprocher de vous tous, Canadiens-français, et de vous envoyer avec mon affectueux salut, l'assurance de mon absolu dévouement.

Notre drapeau aux trois couleurs flotte chez vous en ce moment; notre langue, que votre foi a faite toujours vivante sur les bords du majestueux Saint-Laurent, vous sert à exprimer votre joie et à célébrer vos héros dignes du Panthéon de la gloire et de la vénération du peuple, et en mon esprit arrive péniblement ce refrain :

Un Canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Les pays étrangers...

Je suis ce Français-canadien errant — et je suis banni de cette joie traditionnelle qu'est au pays de Jean-Baptiste et de la Canadienne "aux jolis yeux doux" le jour du 24 juin.

Est-ce que l'on va délimiter le droit imprescriptible des gens à disposer de leur vie comme il leur plaît? J'ai lu, hier, dans quelques journaux, que les accidents de dimanche dernier ont effilés, qu'il convenait de prendre des mesures pour empêcher le retour des catastrophes. Alors, il faut interdire de voler, puis de voyager en chemin de fer, puis de naviguer, ensuite comme on peut se faire écraser dans les rues, une ordonnance de police prescrira aux gens de rester chez eux. Ainsi, on ne courra plus aucun danger.

Que signifie, grands dieux, ce respect de la vie humaine? Nous organisons des expéditions coloniales, nous avons la guerre du Maroc, c'est autrement dangereux que l'aviation. Si le lieutenant Princeteau au lieu de se tuer à Issy-les-Moulineaux avait reçu une balle à Casablanca ou sur la route de Fes, il aurait servi la cause du progrès et de la civilisation dans des conditions différentes, mais on n'aurait tout de même pas perdu une heure au Sénat à discuter sur l'opportunité de sa mort.

Quelle ridicule sensiblerie! J'admire le lieutenant Princeteau et je déplore sa mort, mais j'estime qu'il servait une cause au moins aussi intéressante que celle qui consiste à conquérir le Maroc. Pour les aviateurs civils, un sénateur a parlé de surenchère. C'était hier, disait-il, Paris-Madrid et Paris-Rome, aujourd'hui c'est deux fois la traversée de la Manche. On ignore sans doute dans la haute assemblée que le parcours du Circuit européen représente tout au plus les distances de notre capitale à Rome et à Madrid et que les aviateurs ont quinze jours pour le franchir et que c'est une épreuve beaucoup moins dure. Princeteau qui, d'ailleurs, n'y concourait pas, a été victime d'un retour de flamme du carburateur, accident banal, stupide, qui n'a rien à voir avec l'aviation. Le général Roques a dit très justement: "Il ne faut pas vouloir faire de l'aviation et dire que personne ne mourra."

Le métier de sénateur offre évidemment moins d'aléas, mais il comporte moins de gloire. Chacun sur la terre choisit ce qui lui plaît. Nul n'est forcé de monter en avion. Ceux qui le font acceptent un rôle, parfois un rôle ingrat, mais tous sont des braves, des héros: ne leur marchons pas notre admiration, mais laissons-les en paix. Ils travaillent tous pour le progrès, pour la science, ils ont le droit de mourir glorieusement dans la carrière qu'ils ont librement choisie.

En des vers sublimes, un poète, dont le nom en ce moment m'échappe, a dit que
"S'ils tombent, nos héros,
"La terre en produit de nouveaux!"

Cueillons donc dans les journaux de cette semaine cette jolie fleur d'héroïsme qui soulage des infamies et des veuleries de la politique bien plus intéressée qu'intéressante que nous offrent nos politiciens arrivistes.

Le lieutenant Ludmann s'en va de Douai à Reims en avion, emmenant le sapeur Deville. Lorsque l'appareil passe au-dessus de Cambrai, Deville, assis derrière son lieutenant, s'aperçoit qu'une attache du moteur s'est desserrée et que la magnéto "flanche". Vous rendez-vous bien compte de ce que peut-être une pareille constatation faite à deux mille pieds en l'air?

La machine qui ne fonctionne plus c'est la panne, et la panne c'est la mort.

Le sapeur hélic son lieutenant pour l'avertir; le lieutenant arrête un instant son moteur, écoute, puis: "Bah! ça tiendra bien jusqu'à Reims!" Et il remet l'hélice en marche.

Par malheur, l'attache se desserre de plus en plus, et, Deville en ayant de nouveau prévenu son chef, celui-ci cherche un endroit favorable pour atterrir. Minute d'angoisse! Dans un instant, les deux hommes vont peut-être descendre plus vite qu'ils ne voudraient....

Mais que fait donc Deville? Il a tiré tranquillement son calepin de sa poche et il écrit: "Si nous tombons, on saura que la chute a été produite par le desserrage d'une attache du moteur et par le mauvais fonctionnement de la magnéto, et qu'il n'y a aucune faute dans le réglage ni dans la conduite de l'appareil."

Comme cela on ne pourra pas soupçonner l'officier pilote d'avoir commis une maladresse, et, si cruelle qu'elle soit l'expérience aura servi à quelque chose: à l'avenir, les camarades surveilleront mieux leur magnéto.

Ici-dessus, Deville referme son calepin, le re-

met dans sa poche, et, la conscience en repos, attend la chute finale.
Vous ne trouvez pas ça sublime?
Ohé! Plutarque — comme disait l'autre — faudrait voir!

Vous vous souvenez de l'héroïsme froid et conscient du docteur Mesny, médecin français qui mourut en janvier dernier en combattant l'épidémie de peste qui ravageait la Mandchourie au début de cette année.
Quelques heures avant de mourir, le docteur écrivait à sa femme la lettre que voici:

"Ma femme chérie adorée,
"Quand tu recevras cette lettre, j'aurai cessé de vivre et je serai allé t'attendre. Je me suis senti pris ce matin à 7 heures, mais, malgré tout, je n'ai pu avoir de médecin qu'à 1 heure de l'après-midi.

"Je pense à toi de tout mon cœur et à nos pauvres petits avant de m'en aller. Mais il faudra le faire une fois. Cela est rapide.

"Fillette, tu avais raison, papa va mourir.
"Mes affaires sont tristes....
"Pense à moi. Aimez-moi comme je vous aime. La boîte qui était sur la commode de ma chambre et qui m'attendait, est inutile maintenant.

"Minette adorée, enfants chéris, aimés, au revoir. Plus tard à vous revoir. Inutile de venir sur ma tombe, tu prendrais, toi aussi la maladie et les enfants seraient seuls. Minette, ne viens pas à aucun prix.

"Je vais te quitter en t'embrassant, âme qui aime et qui s'en va. Embrasse les minets chéris. Je vous adore. Priez pour moi."

Le passage dans lequel il déclare: "Fillette, tu avais raison, papa va mourir," a trait à la circonstance suivante. Le docteur Mesny était un croyant fervent et avant son départ de Tien-tsin pour aller où son devoir l'appela, sa fillelette l'avait supplié de rester en lui disant: "Papa, tu vas mourir."

Le clair instinct de l'enfant ne l'avait pas trompé. Sa prophétie s'est réalisée.

Les larmes jailliront à la lecture de cette lettre émouvante. Quel magnifique exemple, quel hommage plus pieux peut-on offrir aux siens éplorés que de publier cette lettre et de leur dire: j'en ai pleuré!....

L'autre jour, comparaisait devant le tribunal de Sétif, sous l'inculpation d'avoir triché en jouant au poker, M. Sébé, maire de Sétif. Dès l'audition du second témoin à charge, une scène curieuse se produisit, dit le Petit Méridional. Comme le témoin veut préciser les

circonstances dans lesquelles il surprit l'inculpé au point de le confondre, celui-ci défend sa manière et, devant le public amusé et les avocats qui assistent en foule au débat, on apporte une table de jeu. L'inculpé et le premier témoin s'installent, face à face. Le premier donne les cartes, tandis que le second s'efforce de démontrer comment le mauvais joueur a escamoté dans les annales judiciaires — occupe une grande demi-heure. Jamais partie de poker ne fut suivie avec autant d'intérêt. Jamais, peut-être, plus grosse partie — morale du moins — ne se joua.

Cette reconstitution de la scène du délit terminée, d'autres témoins viennent à l'audience de l'après-midi et trifier qu'ils ont vu l'inculpé

s'attribuer plusieurs fois un nombre de cartes supplémentaires et, comme le président veut se faire expliquer le mécanisme du truquage opéré par Sébé, on apporte à nouveau le tapis vert et l'on étale les cartes. Décidément, la démonstration est plus explicite que tous les arguments et toute la discussion roule maintenant sur une carte. Pour les profanes, le président explique en détail toutes les règles du jeu de poker. Il est rare de voir une audience de tribunal transformée en cours pratique du jeu de poker!

A.-Léo Leymarie.

— Le Standard, journal du dimanche illustré, est en vente à la librairie Prévost. Prix, 5c.

Inceñdie désastreux à St-Jérôme

Vingt-cinq maisons détruites

PERTES CONSIDERABLES

Un grand malheur vient de s'abattre sur la ville de Saint-Jérôme et de jeter dans l'affliction un grand nombre de familles.

Le feu à détruit, mercredi dernier, une partie considérable du principal quartier des affaires et sans le travail ardu et intelligent de nos pompiers aussi bien que des autres citoyens, tout le centre de la ville serait en cendre aujourd'hui.

Mercredi après-midi, vers les 3 heures, l'alarme était donnée et toute la population fut bientôt sur pied en apprenant que le feu venait de se déclarer dans les remises de M. Bruno Beaulieu. Il était à prévoir que le feu prendrait de grandes proportions car à cet endroit il se trouvait une quantité considérable de matières inflammables, bois que foin, grains, gazoline, planches, bois de chauffage, etc. Aussi, en un clin d'œil les flammes se répandirent sur une surface couvrant au moins cent pieds carrés enveloppant hangars, écuries, demeures, magasins, boutiques, restaurants, etc.

La rue Sainte-Anne devint un brasier ardent. La rue Saint-Louis fut vite dévastée et la rue Saint-Georges sérieusement menacée.

Voyant les terribles proportions que prenait l'incendie, le maire fit téléphoner à Montréal pour demander du secours. On répondit qu'on ne pouvait envoyer aucune pompe ni aucun pompiers dans le moment. Heureusement que le vent nous fut favorable et que les efforts de nos pompiers arrêterent les ravages d'un incendie qui fut sur le point de détruire la moitié de la ville de Saint-Jérôme.

De chez M. Bruno Beaulieu le feu se communiqua à toute la rue Sainte-Anne jusqu'à l'angle de la rue Saint-Louis, continua sur la rue Saint-Louis jusque chez M. Stanislas Desormaux et se répandit sur la rue Saint-Georges d'un côté jusqu'à la propriété de M. Mullin, et de l'autre jusqu'à l'établissement de M. Auger, marchand-tailleur, menaçant de brûler le magasin de M. Simard et celui de M. Lavolette, ce qui aurait causé une conflagration générale.

Cette rapide extension des flammes rendit le travail des pompiers très difficile. Un moment donné les hommes et les boyaux furent insuffisants. C'est alors que M. J.-B. Rolland fit fermer la manufacture de papier, mit ses employés et les boyaux de la fabrique au service du sauvetage. La manufacture de caoutchouc et M. Gandon firent de même.

Le maire, M. S. Lavolette, et les échevins, notamment M. Laflamme, les citoyens de Saint-Jérôme en masse donnèrent leur concours le plus empressé et travaillèrent avec énergie à mettre les flammes sous contrôle. Tous nos pompiers sans exception firent des prodiges de valeur. C'est ce qui explique comment on a pu avec nos seuls moyens, arrêter la marche dévastatrice de l'élément destructeur. Le vent nord-ouest, poussant les flammes du côté le moins habité de la ville, aida l'œuvre efficace des sauveteurs. Au plus fort de l'incendie M. le curé de la Durantaye, escorté de femmes et d'enfants, fit une procession avec les saintes espèces autour du brasier où les flammes faisaient rage.

Nous renouons à décrire la désolation des familles surtout des pauvres ménages que le feu chassait de leur demeure.

Voici la liste des malheureux sinistrés:

- RUE SAINTE-ANNE :
- M. Bruno Beaulieu, marchand, pertes \$65,000, assurances \$33,000.
- Locataires habitant le bloc Beaulieu : J.-E. Leduc, marchand-tailleur : pertes \$4,000, assurances \$1,500. F. Vézina, comptable à la banque d'Hochélagas : pertes, \$1,000, assurances \$600. C. Javallos, restaurateur : pertes \$1,500, pas d'assurances. Mme Vve Robert : pertes \$1,200, assurances \$1,000. Les demoiselles du restaurant de la gare du C. P. R. : pertes \$500, pas d'assurances. J. Paiement, cirier de bottes, pertes \$100, pas d'assurances.
- M. Adolphe Prudhomme, sellier : pertes \$4,000, assurances \$1,500.
- M. Frank Prudhomme, sellier : pertes \$500, assurances \$300.
- M. Philias Précourt, cordonnier : pertes \$700, assurances \$300.
- M. Emery Gratton, restaurateur : pertes \$4,500, assurances \$3,500.
- Locataires de M. Emery Gratton : Mme Vve Roy : pertes \$300, pas d'assurances; Mmes Lorrain; M. Raoul Trudel, barbier : pertes \$500, assurances \$300.
- Mme Vve Maurice : pertes \$600, assurances \$400.
- M. Jos Belanger photographe (demeure privée) : pertes \$2,500, assurances \$1,300.
- M. R. Larouche, marchand de chaussures et locataire du Dr L. Labelle : pertes \$2,000, assurances \$1,000. Aucune assurance sur la maison.
- RUE SAINT-GEORGES :
- Magasin J.-D. Guay, tenu par son fils, M. Stanislas Guay : pertes \$7,000, assurances \$6,000. La maison appartenait à M. J. Belanger qui y avait aussi son ate-

lier photographique; pertes pour M. Belanger, \$3,000, assurances \$1,900.

M. Wilfrid Léveillé, salle de billards : pertes \$1,200, assurances \$600.

Mlle Valiquette : pertes \$800, pas d'assurances. On a dû faire sauter cette maison à la dynamite pour couper la marche du feu.

M. Pierre Savard, fabrique de blouses, pertes \$1,000, assurances \$550.

M. Frédéric Léveillé : pertes \$800, pas d'assurances.

RUE SAINT-LOUIS :

M. Labelle : pertes \$300, pas d'assurances.

M. Isidore Allarie : pertes \$200, pas d'assurances.

M. Paquette : pertes \$500, pas d'assurances.

Mme Vve Leroux : pertes \$300, pas d'assurances.

M. Uric Matte : pertes \$500, pas d'assurances.

M. Jos. Bessette : pertes \$900, assurances \$500.

M. S. Desormaux : pertes, \$6,000, assurances \$2,000.

M. Sigouin, boulanger : pertes \$1,500, assurances \$500. La maison appartenait à la succession W. Prévost et était assurée pour \$1,000.

Les propriétaires qui ont subi des dommages légers couverts par des assurances sont : M. Louis Beaulieu, M. P. Simard, M. S.-G. Lavolette, M. C. de Martigny, le Dr Em. Fournier, M. Auger, tailleur, et M. Gascon, barbier.

Les pertes totales s'élèvent à près de \$100,000.

Ce désastre est grand mais il ne doit pas nous décourager. Déjà l'on parle de reconstruction.

M. Bruno Beaulieu n'abandonnera pas, sans doute, une clientèle qu'il s'est faite après 25 ans de travail et nous croyons qu'il reconstruira dans le but surtout d'établir son fils aîné.

M. Emery Gratton, M. Adolphe Prudhomme, M. Joseph Belanger, doivent reconstruire incessamment, nous assure-t-on, ainsi que le Dr Labelle. Il est rumeur aussi que M. J.-D. Guay, M. J.-E. Leduc doivent acheter du terrain et construire de jolis magasins. En attendant, M. Guay a loué l'ancien magasin Bigonessé, rue Labelle, où son fils Stanislas s'installe en ce moment; M. J.-E. Leduc a loué le magasin Décarry; M. Desormaux a l'intention de louer l'établissement Belanger, dans le haut de la ville et M. P. Savard va peut-être installer sa manufacture de blouses dans le haut de la salle des vues animées. M. Javallos songe à roovrir un nouveau restaurant et occupera peut-être la maison voisine de la librairie Prévost. M. Raoul Trudel a loué le magasin de M. F.-X. Aubin.

Il nous reste à formuler le souhait que la ville souscrive le montant nécessaire pour venir en aide aux familles pauvres qui ont subi les plus grandes pertes, et aussi qu'une récompense raisonnable soit accordée aux hommes qui ont travaillé avec tant de valeur et de dévouement au cours de ce désastreux incendie.

Laboratoire provincial

Dans le but d'aider au développement de l'industrie minière, l'honorable M. C.-R. Devlin, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, vient de conclure un arrangement avec la Corporation de l'École polytechnique de Montréal, par lequel les laboratoires de l'École seront à l'avenir chargés des travaux de chimie du service des mines de la province de Québec. Les prospecteurs et les exploitants de mines opérant dans la province peuvent y faire faire les analyses de spécimens et d'échantillons de minéraux et de minerais à des taux très réduits. Les laboratoires bien montés de cette institution, et ses chimistes soignés, assurent un travail exact, consciencieux et rapide à des taux minimes. Par exemple, le tarif des essais pour l'or et l'argent, le fer, le cuivre est de un dollar chacun. Le tarif des analyses des autres métaux est également très bas. On peut se procurer tous les renseignements à ce sujet en s'adressant au Laboratoire Provincial, École polytechnique, 228 rue St-Denis, Montréal, ou au ministère de la colonisation, des mines et des pêcheries, Québec.

Le salut des enfants durant la saison chaude

Toute mère sait ou devrait savoir le danger que le bébé court durant les chauds mois de l'été. Les maladies estivales arrivent rapidement et se développent si vite que souvent la mère ne comprend que son bébé est malade que quand son cas est désespéré. Toute mère de petits enfants devrait garder à la maison une boîte de Tablettes Baby's Own. Une tablette de temps à autres tiendra les intestins de l'enfant en fonctionnement régulier et préservera son petit estomac délicat. C'est là le secret de conserver le bébé en santé et de le

Mme Louis Maynard, de Winchendon, Mass, se guérit d'une maladie compliquée.

La dyspepsie nerveuse, qui fait aujourd'hui des milliers de victimes, ne résiste pas aux

PILULES ROUGES

Mlle Albertine Harpin, de St-Hyacinthe, Qué., acquiert des forces en employant aussi les Pilules Rouges.

Winchendon, Mass., 26 mars 1910.

Messieurs les spécialistes,
Pendant dix ans j'ai souffert d'anémie, de dyspepsie nerveuse et de nervosité générale avec hémorroïdes, irrégularités, douleurs internes, incontinence d'urine, etc. J'étais découragé et j'ai vainement recouru à cinq différents médecins pour me guérir. C'est sur ces entrefaites que j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et à vous consulter; et voici qu'après avoir soigneusement suivi vos conseils éclairés et m'être conformée à votre régime, je suis heureuse de vous annoncer que je suis guérie et que je n'éprouve plus rien des tortures et des angoisses qui m'ont fait craindre de mourir et qui m'avaient martyrisée si longtemps. Je vous prie donc de compter sur ma reconnaissance, et je vous autorise à vous servir de mon nom pour encourager les femmes malades qui endurent ce que j'ai enduré, en leur indiquant comment faire pour revenir à la santé.
Madame LOUIS MAYNARD,
Winchendon, Mass.



Mme LOUIS MAYNARD, Winchendon, Mass.

Interrogez tous les savants et tous les physiologistes de l'univers, ils vous diront à l'unanimité que le cerveau est le siège et le centre du système nerveux tout entier, et que le cerveau et tout le système nerveux se nourrissent à même le sang proprement dit.

Ce qui veut dire que la dyspepsie nerveuse, avec son cortège compliqué de douleurs secondaires et de ramifications innombrables, a pour cause habituelle l'appauvrissement du sang.

Du moment que le sang n'est plus normal, il ne fournit plus, en effet, qu'une nourriture insuffisante et malsaine au cerveau et aux tissus nerveux, et parce que le cœur et l'estomac sont tissés de muscles et de nerfs, il s'ensuit que cet appauvrissement du sang portera de préférence sur le cœur et sur l'estomac pour les encrasser, les paralyser et les délaber.

Et de ce moment, le malade pourra s'attendre à toutes les complications malades et douloureuses que nous avons énumérées. Consultez maintenant toute la littérature, toute la correspondance et tous les témoignages que la Compagnie Chimique Franco-Américaine a publiés depuis qu'elle a découvert les merveilleuses propriétés des médicaments qui entrent dans la composition des Pilules Rouges, et vous constaterez que les Pilules Rouges ont exactement la propriété d'enrichir, de tonifier et de régénérer le sang.

Dès lors, il ne vous restera plus qu'à conclure que les Pilules Rouges sont faites pour triompher de la dyspepsie nerveuse.

Et parce que cette dyspepsie nerveuse s'accompagne habituellement des complications les plus diverses et les plus douloureuses, vous admettez du même coup que si les Pilules Rouges triomphent de la dyspepsie nerveuse, il suffira de se mettre sous l'influence de ce remède pour se débarrasser en bloc de tous ces maux, de ces migraines, de ces

maux de reins, de ces palpitations et de cette tristesse chronique qui font cortège habituel à la dyspepsie proprement dite.

"Plusieurs médecins m'avaient traitée sans aucun résultat pour l'anémie dont j'avais toujours tant souffert depuis mon jeune âge. Je ne pouvais jamais finir une année d'étude. On me relevait souvent sans connaissance. J'étais si nerveuse que je ne pouvais dormir; je n'avais pas d'appétit et je souffrais constamment du mal de tête et d'une fatigue dans le dos et dans l'estomac. On m'avait tellement persuadée que les Pilules Rouges me ramèneraient à la santé que je me mis à en faire usage. Aussitôt j'eus un bon appétit, j'engraissai vite, mon teint devint meilleur et douze boîtes de ces merveilleuses Pilules Rouges suffirent pour me donner une bonne santé."

Mlle ALBERTINE HARPIN,
71 rue Concorde, Saint-Hyacinthe, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
274, rue Saint-Denis, Montréal.

Le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la colique, la diarrhée, les dérangements d'estomac chez les bébés et leur donne un sommeil paisible.

Notes brèves

Le feu !

Les meilleures choses quand elles dépassent la mesure et cessent d'être maîtrisées deviennent mauvaises, redoutables et une source de calamités.

La nouvelle de l'effroyable incendie de mercredi a attiré un grand nombre d'étrangers à Saint-Jérôme, surtout de Shawbrige. Dans la veille les centaines et des centaines de personnes n'ont cessé de circuler autour des ruines fumantes.

Sainte-Adèle

Les jeunes prairies sont très belles tandis que les vieilles prairies sont sales. Les dernières pluies ont fait beaucoup de bien.

Un bel exemple

Un père a commencé l'achat d'une Rente Viagère du gouvernement canadien, pour son fils âgé de 20 ans, à condition que celui-ci paie une partie du prix, jusqu'à ce qu'il puisse se charger entièrement du paiement annuel de \$50, somme requise pendant 40 ans, de 23 à 60 ans, pour lui assurer, à 60 ans, une rente viagère de \$507.69.

Table with 2 columns: Age, Amount received. Rows: 30 ans, 35 ans, 40 ans, 45 ans, 50 ans, 55 ans, 60 ans.

On peut avoir tous renseignements sur cet excellent système, en s'adressant au surintendant des Rentes Viagères du gouvernement canadien, à Ottawa, à qui les lettres arrivent sans affranchissement.

Propriété à vendre

Une belle propriété, rue Sainte-Vierge, avec maison à trois logis et dépendances. A proximité de l'église, du marché, du bureau de poste et de la gare.

AGRICULTURE

Tout le monde s'intéresse aux relevés de production des vaches laitières, non seulement le propriétaire du troupeau qui désire en augmenter la production, mais le laitier voisin qui veut avoir une base de comparaison pour juger du rendement de ses vaches.

Dans un an ou deux, il est tout probable que le propriétaire de ces pauvres vaches aura doublé la production de son troupeau, car il aura trouvé, dans l'intervalle, les bêtes qui ne méritent pas d'être conservées.

Partout, dans toutes les provinces, des cultivateurs laitiers en ont déjà fait autant; il y en a qui obtiennent trois fois plus de lait et de gras de beurre qu'ils n'avaient l'habitude d'obtenir avant qu'ils se soient décidés à rechercher les mauvaises vaches qui se cachaient lâchement derrière une bonne moyenne du troupeau ou derrière la forte production d'une ou deux très bonnes vaches.

Et vos vaches, que sont-elles? Courageuses et bonnes productrices, ou potlottes! Assurez-vous de cela en contrôlant la production de chacune d'elles; vous avez tout à y gagner.

— A VENDRE: Deux poêles, l'un à la gazoline, l'autre à l'alcool, ainsi qu'une chauffe-tête au pétrole.

S'adresser à la librairie Prévost. Conditions faciles.

LECTURE POUR TOUS

REVUE POPULAIRE ILLUSTRÉE. Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes. Chaque numéro renferme environ dix ou douze articles variés et superbement illustrés.

A VIE HEUREUSE

Revue féminine illustrée. La plus belle revue du genre, publiée par la Librairie Hachette & Cie, à Paris.

L'Economiste français

Journal hebdomadaire. Rédacteur en chef: M. Paul Leroy-Beaulieu. Bureaux: 35, rue Bergère, Paris, (9e) France.

FROTTEZ CET ENDROIT ENDOLORI AVEC LE LINIMENT DU PERE MORRISCY.

Et Arrêtez la Douleur Immédiatement.

Dans toute maison, il arrive que les habitants souffrent de maladies, douleurs, contusions, engelures, brûlures, rhume des jointures, rhumes de poitrine, maux de gorge, douleurs musculaires et autres maux semblables.

Le Père Morrissey, ce fameux prêtre-médecin, a réussi spécialement à préparer une prescription pour le soulagement immédiat de ces maux. Des milliers de familles gardent constamment à la maison, en cas de besoin urgent, une bouteille de Liniment du Père Morrissey.

On devrait toujours avoir le liniment à la portée en cas de besoin. 25c la bouteille, chez votre pharmacien ou de Father Morrissey Medicine Co. Ltd., Montréal.

Le Gaulois. Le plus grand journal français du matin. Hie Brown, Paris, France. Directeur, Arthur Meyer. Publie chaque matin un supplément contenant des correspondances de France et de l'étranger, et, chaque samedi, un supplément illustré (Illustré), gracieux pour ses abonnés. Abonnements: Union postale: Gaulois quotidien, un an, \$14.50; Gaulois du Dimanche, un an, \$3.00.

60 YEARS' EXPERIENCE PATENTS TRADE MARK DESIGNS. Scientific American. MUNN & Co 361 Broadway, New York.

Les Annales Politiques et Littéraires

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illustré. — François Coppée, Jules Claretie, Jules Lemaitre, la Baronne Staffe et plusieurs autres écrivains distingués en sont les collaborateurs assidus.

Abonnements: (texte seul) un an, \$1.50, six mois, 80; (texte et supplément) un an, \$2.50, six mois, \$1.30. 15, rue Saint-Georges, Paris.

AVIS

Si vous désirez acheter, vendre ou changer, terres, propriétés, hôtels, restaurants ou autre commerce quelconque; ou si vous avez à louer une maison, dans la ville de Saint-Jérôme, veuillez vous adresser à moi au plus tôt.

Pour tous renseignements, adressez-vous à EDOUARD DROUIN, No 114, rue Saint-Georges Saint-Jérôme. Téléph. No 101.

Hommes qui Pliez sous le Joug de la Maladie, Relevez-vous! Soyez Forts et Courageux. A l'exemple de M. X. Aslin, de Québec, Prenez des

PILULES MORO

Un homme malade ne doit jamais s'illusionner au point de croire que le mal "se passera comme il est venu". On ne se guérit jamais sans le vouloir et surtout sans se bien soigner à propos. Il n'est pas de maladie qui tienne au puisse résister à l'influence d'un remède préparé expressément pour les hommes.



M. XAVIER ASLIN. 69 rue Bonaventure, Québec.

En dehors des Pilules Moro, les chances de salut sont plutôt rares, et surtout si les médecins liquides se mettent de la partie, il y a à parier un contre cent que le mal empirera.

Pourquoi? Tout simplement parce que la plupart des médecines liquides qui flattent le goût et dont les effets sont tant recherchés par plusieurs, sont préparées à l'alcool.

Personne encore n'a pu découvrir un seul cas où, prises pendant un temps convenable, selon la gravité de la maladie, les Pilules Moro n'aient pas obtenu le meilleur succès possible.

D'ailleurs, elles sont faites pour guérir les hommes malades. Que dire de ceux qui persistent à s'en abstenir et continuent à s'échiner pitoyablement sur l'ouvrage plutôt que de recourir au grand remède du jour, les Pilules Moro pour les hommes.

Après avoir souffert si longtemps, et cherché vainement ailleurs un soulagement tant désiré, je me suis guéri en quelques mois, tout simplement avec les Pilules Moro. Je les recommande donc sans hésitation à ceux qui ont à endurer les tourments que j'ai moi-même subis.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites à tous les hommes malades qui s'adressent à eux. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Vu le manque d'espace, nous regrettons d'être obligés de remettre à la semaine prochaine la suite de l'intéressante circulaire du surintendant de l'instruction publique, dont nous avons commencé la publication dans le dernier numéro de l'Avenir du Nord.

Mort d'un vieux patriote

Le 9 juillet est décédé à Québec, M. Louis Pelland, chez son fils M. Alfred Pelland, publiciste du ministère de la colonisation.

M. Pelland était originaire de Berthier et l'un des vieux patriotes qui ont joué un rôle dans les luttes politiques de sa génération.

Le défunt était le père de M. J.-O. Pelland, avocat, de Montréal, de M. Louis Joseph Pelland, du département du receveur, à la corporation de Montréal, et de M. Alfred Pelland, publiciste du ministère de la colonisation. Il habitait avec celui-ci depuis une couple d'années. Il était aussi le beau-père du Rév. Père Désy, curé de Notre-Dame du Chemin.

M. Pelland était âgé de 77 ans.

Ses obsèques ont eu lieu, le 13, en l'église paroissiale de Notre-Dame-du-Chemin, ville Montcalm. L'inhumation a eu lieu le même jour à Berthierville.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de nos condoléances.

Nouvelles de St. Jérôme

M. C. E. Marchand, avocat, qui a été assez sérieusement malade, est maintenant rétabli.

M. Fernand Rinfret, directeur du Canada, a passé quelques jours à Saint-Jérôme, cette semaine.

On trouvera à la librairie Prévost, des emboucheurs antiseptiques pour téléphone. Prix 60 c.

M. Guillaume Beaulieu, est venu passer quelques semaines dans sa famille. Il retournera à Chicago bientôt.

Mlle Lafrenière et Mlle Tardif, de Montréal, sont chez M. Giroux, gérant de la banque d'Hochebourg.

Lundi prochain, M. Ephège Lerage fils de M. U. Lepage, épousera Mlle Sarah Clairmont, fille de M. Aldrien Clairmont.

Nos souhaits de bonheur aux futurs époux.

Le pèlerinage à Saint-Jean d'Iberville, organisé par M. le curé de Saint-Jérôme, a eu lieu dimanche dernier. Il a remporté un grand succès malgré quelques contretemps. Plus de 1000 personnes y ont pris part.

La chaleur est moins accablante depuis deux jours. Personne s'en plaint!

Lundi dernier, M. Camille de Martigny, avocat, a été reçu sans opposition commissaire d'écoles pour la ville de Saint-Jérôme.

All-z vite faire votre choix de tapisserie à la librairie Prévost. D'ici à un mois un superbe lot de tapisserie y sera vendu au prix coûtant.

Les fumeurs, désireux d'acheter une très jolie et très bonne pipe, sans dépenser beaucoup d'argent, doivent aller à la Librairie Prévost, où ils auront le choix dans un magnifique assortiment d'articles pour fumeurs qui vient d'arriver.

INSOMNIE

QUAND, PENDANT DES HEURES, VOUS VOUS TOURNEZ ET VOUS RETOURNEZ DANS VOTRE LIT, INCAPABLE DE DORMIR, PRENEZ UNE, ET AU BESOIN, DEUX

POUDRES NERVINES de MATHIEU



VOUS RETROUVEREZ AINSI LE SOMMEIL, ET, AVEC LE REPOS, UN REGAIN D'ENERGIE

ELLES SONT EXEMPTES D'OPIMUM, DE MORPHINE ET DE CHLORAL

EN VENTE PARTOUT: 25c LA BOITE DE 10 POUDRES LA CIE J. L. MATHIEU, Propriétaire SHERBROOKE, Que.

Base-Ball

Une partie de base-ball aura lieu sur le terrain du Collège,

Dimanche, à 2 h. après-midi

LE JEROMIEN

Un Club de Montréal

P. SIMARD SAINT-JEROME, P.Q. La meilleure maison et la plus considérable au nord de Montréal. Epicerie, Grains, Fleur, Fruits. La maison Pierre Simard représente les meilleures marques de Vins et Liqueurs.

COGNAC: César Collin, Léo Rémy, Jean Fabert, Hamel Gentibert, Cousin frères, Sonac & Cie, Jean Ramar, Leveillier, J.-G. Monette & Cie, Hennessy, Martel. WHISKY: Gooderham and Wort, Club Rye Whiskey, Seagram Rye Whiskey. LIQUEURS FINES: Benedictine, Crème de menthe, Cacao, Curaçao, Maraschino, Kirsch, Kummel, Anisette, Grenadine, etc. Rhum St. Georges, Black Joe. Scotch John Dewar, Ussher, McArthur, Mountain Dew, Old Mellow. Vin Claret: Barton & Guestier, Sauerne, etc.



S. G. LAVIOLETTE

Marché de Ferronnerie, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, etc

Courroies pour moulins de toutes sortes Scies ron des, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges
 Poêles en acier Oxford, Chancellor
 Poêles Royal favorite.
 Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite satisfaction.
 Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.
 Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts.
 Dynamite, Poudre à fusil.
S. G. Laviolette,
 Coin des rues Ste-Anne et St-Georges



Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou un individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des Terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la sœur, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs — Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'au moins un acre au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires sont bien, aura la préemption sur un quart de section — trouvant à côté de son homestead. Prix \$2.00 l'acre. Devoir : — Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée de son homestead — y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, et cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$2.00 l'acre.

Devoir — Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

Charbon : — Les droits de mine de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de \$1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,500 acres. Royauté cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon miné.

W.-W. CORY,
 Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée

CANADIAN PACIFIC

Pour les Colons

à la recherche de foyers.
 Excursions de Colonisation

MANITOBA	Avril 4, 18	Mai 2, 16, 30
SASKATCHEWAN	Juin 13, 27	Juillet 11, 25
et ALBERTA	Août 8, 22	Sep'tbre 5, 19

Billets bons pour deux mois.
 E.-J. HÉBERT,
 1er asst. de l'agent général du service des voyageurs, Montréal.

DEUX BEAUX VASES EN COULEUR GRATIS

Durant le mois de septembre 1911, à tous ceux qui renverront 3 douzaines de sacs vides de farine préparée XXX de 6 livres, nous donnerons avec notre prime régulière—deux jolis vases en couleur.
 Faites venir notre circulaire
BRODIE & HARVIE
 14-16 rue Bleury, Montréal

Canadien Nord de Québec

DEPART DE SAINT-JEROME
 Pour Joliette, Québec, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche 5.50 a.m.
 Pour Joliette, tous les jours, excepté le dimanche 5.00 p.m.
 Pour Hawkesbury, tous les jours, excepté le dimanche 10.20 a.m.
 Pour Huberdeau, excepté le vendredi, le samedi et le dimanche 5.41 p.m.
 Pour Huberdeau, vendredi et samedi 6.55 p.m.
 " le samedi 3.08 p.m.
 " le lundi et le jeudi 10.30 a.m.

ARRIVÉE A SAINT-JEROME
 de Montréal, Québec et Joliette, tous les jours, moins le dimanche 8.20 p.m.
 de Joliette, tous les jours moins le dimanche 9.20 a.m.
 de Hawkesbury, tous les jours moins le dimanche 5.00 p.m.
 de Huberdeau, le lundi 7.30 a.m.
 " moins le dimanche et le lundi 9.20 a.m.
 de Huberdeau, le dimanche 8.40 p.m.
 " le lundi et le jeudi 5.35 p.m.
 J. DUNNIGAN, agent
 GUY TOMBS,
 Saint-Jérôme A.G.T.V. Montréal

Meunier & Rolland.

MANUFACTURIERS
 Portes et Chassis,
 Jalousies, Moulures
 Bois de charpente, Bois préparé, Tournage
 Découpage, etc.
 Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Meille, SAINT-JEROME

Banque des Marchands

DU CANADA
 FONDÉE EN 1864 PAR CHARTRE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Capital versé.....	\$ 6,000,000
Fonds de réserve.....	4,999,297
Total des dépôts.....	54,779,944
Total de l'actif.....	71,600,058

Cette institution est une des banques les plus anciennes et les mieux connues du Canada.

Ayant 157 succursales réparties entre Québec et Victoria, et des correspondants dans toutes les autres localités, elle offre des avantages exceptionnels pour la collection et l'échange.

Argent prêté aux cultivateurs à des taux raisonnables.
 Billets de vente négociés aux conditions les plus avantageuses.

Departement d'Epargne
 On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant et l'intérêt est alloué au plus haut taux courant.

SUCCESSALE SAINT-JEROME
L.-A. MICHAUD,
 Gérant

U. Lepage,

MARCHAND DE MEUBLES

Constamment en magasin un très beau choix de meubles, tels que:
 Ameublements (sets) de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de cuisine, etc. Lits-corniche, Couchettes en fer, Sommiers, Meubles de fantaisie, Matelas, Oreillers et Lits de plume.
 SPÉCIALITÉS :
 Réparation de meubles de tous genres.— Encadrement de gravures, etc.
 LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

167, rue Saint-Georges
 Saint-Jérôme

EXAMEN DES YEUX GRATIS

Ne négligez aucun mal de Yeux la Vue est trop précieuse. Toute lunetterie non faite sur commande est toujours nuisible. N'achetez jamais des Verres Amblyops, ni aux Magasins-à-tout-faire. Rien ne remplace l'Examen des Yeux par un savant Spécialiste. Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur :
 ALLEZ A L'INSTITUT D'OPTIQUE
 Voir et consulter le Spécialiste BEAUMIER Le meilleur de Montréal
 144 St. rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.
 Il recherche les Cas difficiles, Desespérés : Pose Yeux Artificiels, Naturels à se tromper.
 Fabricque et ajuste lui-même, depuis 25 ans, lunettes, lorgnon, etc. Ses nouveaux Verres Toric à ordre sont garantis pour bien Voir de Loix et de Prés, pour tracer, conduire, lire et écrire.
 Cette annonce rapportée vaut 10c par dollar sur tout achat en Lunetterie.
 Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.
 Heures de bureau : Tous les jours de 9 à 6 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)
 AVIS :
 Heures de bureau : Tous les jours de 9 à 6 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

La meilleure politique

à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne.

Banque d'Hochelaga

prendra soin de vos économies et les fera fructifier.
 Votre argent est toujours à votre disposition ; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.
 DIRECTEURS
 Hon. J.-D. ROLLAND, président ;
 ROBERT BICKERDIKE, vice-prés.
 J.-A. Vaillancourt ; A. Turcotte ;
 E.-H. Lemay ; Hon. J.-M. Wilson ;
 Hon. F.-L. Béique, C. R.

Capital autorisé . . . \$4,000,000
 Capital payé . . . \$2,500,000
 Fonds de Réserve . . . \$2,500,000

Banque d'Hochelaga
 SAINT-JEROME, P. Q.
 M.-J.-A. GIROUX, Gérant

Nos Dents

Sont très belles et les meilleures. Elles sont naturelles, inusables. GARANTIES. Grande satisfaction à tous.
 Institut Dentaire Franco-Américain
 (INCORPORÉ)
 162, rue Saint-Denis, MONTREAL

Dr. Léon Archambault

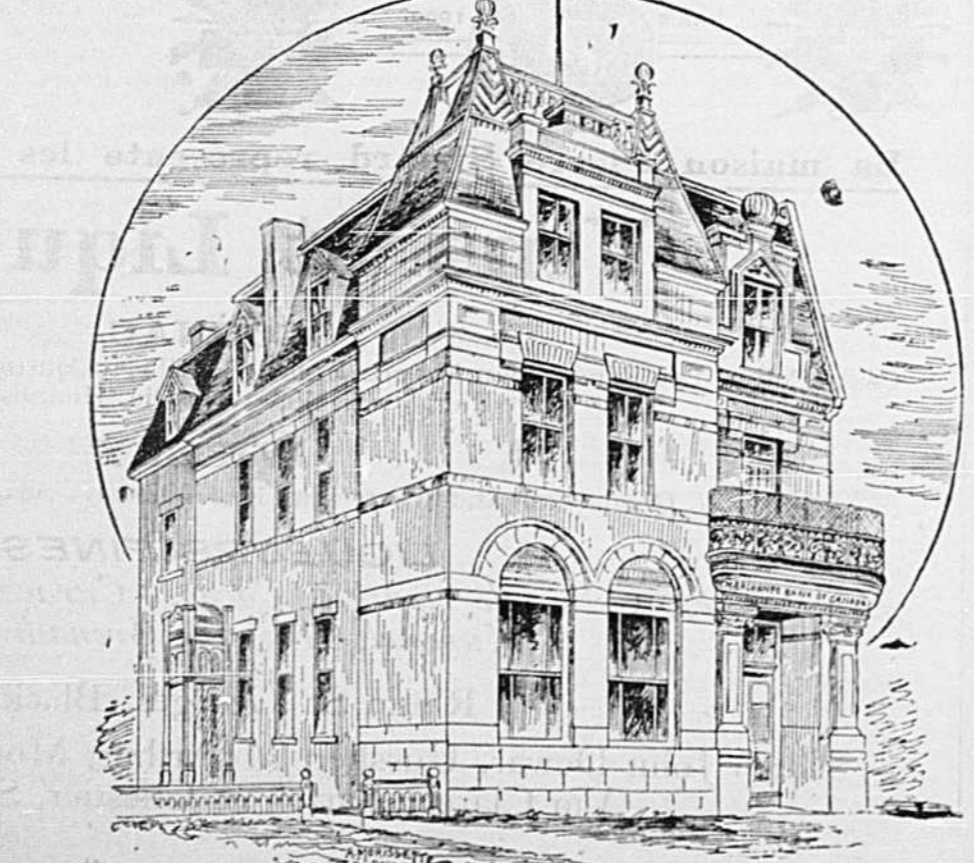
295 rue Rachel coin St-Denis, Montréal
 Téléphone St-Louis 870.
DENTISTE
 Les tramways passent à la porte.

J.-N. DESJARDINS

Marchand Plombier
 STOCK COMPLET DE
 EPICERIE, FERBLANTERIE, ARTICLES EN GRANT. Prix défiant toute concurrence. Un lot de pompes aspirantes vendues au-dessous du prix coûtant.
 Téléphone No. 117
 275, rue Labelle SAINT-JEROME

CACHETS du Dr Fred Demers contre le mal de tête.

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Ce sont les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque boîte. En vente partout.
 Dépôt : 309a rue Saint-Denis, Montréal.



Le Meilleur Pour le Prix

Nous ne faisons pas une réclame à outrance pour les confections "Progress Brand".

Nous n'avons jamais dit que les CONFECTIONS PROGRESS BRAND sont les meilleures au monde.

Nous n'avons jamais prétendu qu'un COMPLET PROGRESS BRAND de \$15 était meilleur que celui qu'un tailleur peut faire pour \$50.

Mais nous garantissons que les Confections "Progress Brand" sont les meilleures au Canada pour le prix.

Comparez un Complet "Progress Brand" avec tout autre complet détaillé au même prix et vous comprendrez pourquoi les hommes adoptent de plus en plus la coutume économique de porter les Pardessus et Complots Progress Brand.

Les nouveaux modèles du printemps sont particulièrement élégants.

H. Vineberg & Cie

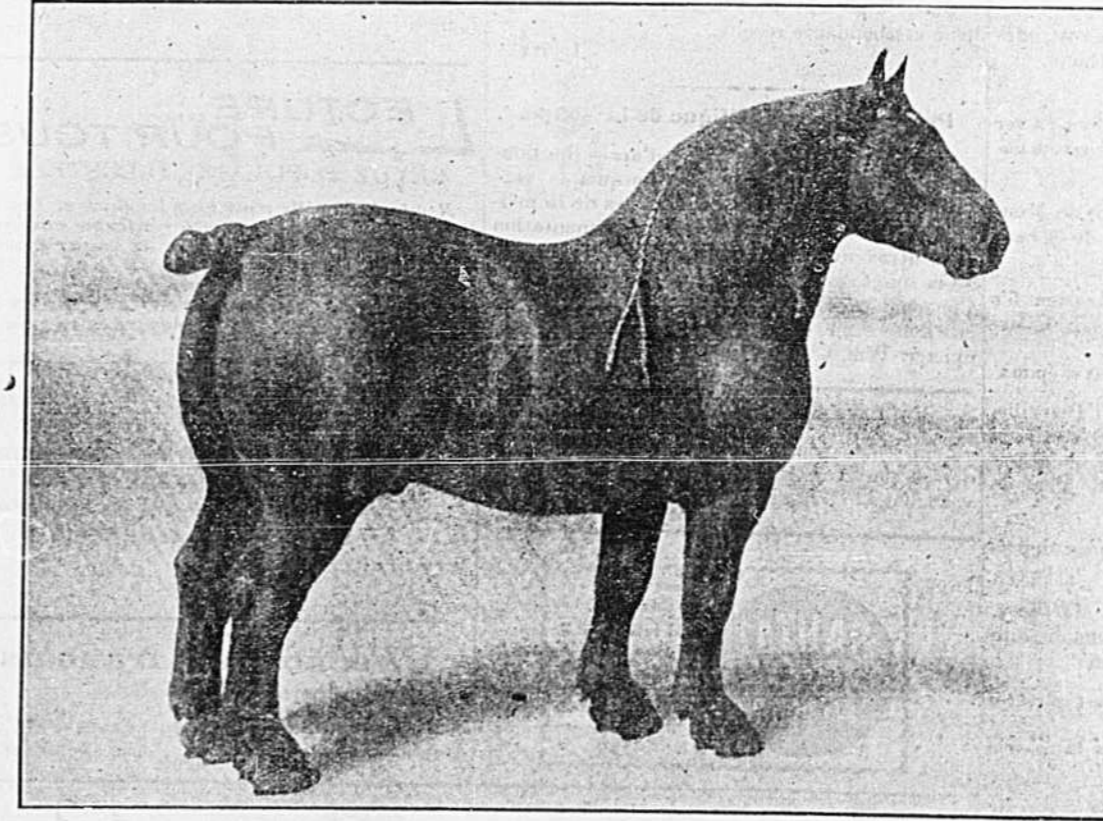
Seuls Fabricants des Vêtements Progress Brand
 MONTREAL

Les Vêtements Progress Brand sont vendus à Saint-Jérôme chez J.-D. GUAY

BRUNO BEAULIEU

Importateur de Chevaux belges et français

\$25,000 de CHEVAUX importés de France et de Belgique. Les plus beaux types des races ardennaise, percheronne et brabançonne. Tous chevaux de choix pour la reproduction. Chevaux âgés de 3 à 5 ans.
 JUMENTS DE ROUTE ET DE COURSE très rapides importées dernièrement des Etats-Unis
 REPRESENTANT DES CELEBRES MAISONS SUIVANTES :



- International Stock Food Co.
- Pratt's Stock Food Co.
- Haekney Stock Food Co.
- Beaver Stock Food Co. (Poudre de Condition)
- Sherwin-Williams : Peinture
- Canada Paint Co. : Peinture
- S. Williams Co. : Musique
- Granby Co. : Sleighs et Voitures
- Lamontagne, Limitée : Attelages
- Shawbridge Brick Co. : Briques
- B. B. Mascouche Lime : Chaux
- Célebres Ecrémures U. S. de Vermont, U. S. A
- Etc., etc.

Toujours en magasin un stock complet d'EPICERIES, FERRONNERIE, PROVISIONS, HUILES, FLEUR, SON, GRU, MOULEE, PEINTURE, VITRES, BOIS, CHARBON, BRIQUES, CHAUX, CIMENT, PLATRE, GRÉS, TUYAUX, BOIS de CONSTRUCTION ET BARDEAUX, Etc., etc.
 Poêles de la Moffat National Stove Co.

Correspondance et visites à mon établissement sollicitées. Prix excessivement bas et marchandises de première classe.
 GROS ET DETAIL. — Téléphone Bell No. 13
 A VENDRE : 1,000 lots au Sault-au-Récollet et 80 lots à Outremont.
 Angle des rues Sainte Anne et Saint-Georges
 SAINT-JEROME

Saint-Jérôme Toilette-Buanderie

Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés. LAVAGE DE FAMILLE
 Angle des rues St-Georges et Ste-Virginie près de l'église, Saint-Jérôme.
 Geo. LEPAGE, gérant

HOTEL VICTORIA

J.-L. PATENAUDE, Prop.
 Liqueurs et cigares de choix. Repas bien préparés et bien servis. — Grandes salles d'échantillons pour commis-voyageurs. — La voiture de l'hôtel se rend au départ et à l'arrivée de tous les trains.
 Rues Labelle et Ste-Anne, SAINT-JEROME

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Saint-Jérôme
 Fait toutes sortes de transactions d'argent
 Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan
 Fait toutes espèces de collections

J.-E. Leduc

Marchand-Tailleur
 30, rue Sainte-Anne, Bloc B. Beaulieu
 SAINT-JEROME, P. Q.
 Stock considérable de TWEEDS
 Ouvrage fait avec soin et garanti.

HOTEL DU NORD

C. BONENFANT, Prop.
 Offre tout le confort moderne aux voyageurs. Table de 1ère classe. Vins, Liqueurs et Cigares de choix. — Tél. Bell 74, ST-JEROME, P. Q. 370-372, angle des rues Labelle et Saint-André
 L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, P. Q. par J.-E. Prévost fils, éditeur propriétaire.

Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique
 Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.
 Intérêts alloués sur dépôts.
R. DESCHAMBAULT,
 Gérant.